

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,
le 7 août 2007 à 19h30 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle
étaient présents :

Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Jim Coyle, Brian
Middlemiss et Dr Jean Amyotte.

ABSENCE MOTIVÉE : Edward McCann, maire, Raymond Gougeon, conseiller

ABSENCE NON-MOTIVÉE : Harold McKenny, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général et le directeur des travaux publics.

AUTRE PRÉSENCE : M. Marc Drouin de Fondex Shermont.

M. Garry Dagenais préside.

La séance a débuté à 19h30.

07-08-646

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Projet de pavage
3. Levée de la séance

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Dr Jean Amyotte

Le conseiller Brian Middlemiss quitte la table en déclarant un conflit d'intérêt.

L'assemblée est ajournée, faute de quorum.

M. Eddie McCann, maire, se joint à l'assemblée à 19h45.

Réouverture de l'assemblée

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre tel que préparé et lu.

Adoptée

07-08-647

**MANDAT – FONDEX SHERMONT – PLANIFICATION DES TRAVAUX DE
PAVAGE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite effectuer les travaux de préparation et de
pavage de chemins, tel que discuté par le règlement no 06-10 et la résolution no 07-07-
644;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'engager un surintendant pour l'organisation des
travaux ;

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de Fondex Shermont pour la location de personnel au tarif 55,00 \$, tel que soumis à l'offre du 3 août 2007. L'employé désigné sera M. Marcel Patry. Un budget de 16 500,00 \$ taxes en sus (300 heures) est prévu à ces fins.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0807031

07-08-648

FORMATION DU COMITÉ DE CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT les travaux décrites par le règlement no 06-10 et la résolution 07-07-644 ;

CONSIDÉRANT le mandat confié à Fondex Shermont pour la location de personnel ;

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme les personnes suivantes au comité de construction:

1. un représentant de Fondex Shermont
2. le Directeur général ou son remplaçant
3. trois élus municipaux, dont MM. Eddie McCann, Garry Dagenais et Jim Coyle

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un autre conseiller pourra être membre du comité à titre de remplaçant. Le quorum est fixé à 3 personnes dont obligatoirement 2 élus.

Adoptée

07-08-649

APPEL D'OFFRES – FOURNISSEURS

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU d'autoriser M. Marcel Patry à demander des offres écrites pour les travaux de préparation des chemins et d'octroyer les contrats aux plus bas soumissionnaires selon les règles légales établies pour chacun des chemins concernés. Rapport devra être acheminé au comité de construction pour approbation.

Adoptée

07-08-650

EMPLOYÉS MUNICIPAUX – PROJET DE PAVAGE

CONSIDÉRANT QUE l'horaire prévu pour les travaux de préparation en régie est de 7h00 à 18h00 du lundi au vendredi, pour une durée de 6 semaines ;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux devront être mis à contribution sur une base hebdomadaire de 40 heures/semaines ;

CONSIDÉRANT les règles syndicales en vigueur ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE le directeur des travaux publics appointe les employés municipaux nécessaires pour les travaux de préparation au pavage, si de la machinerie municipale avec opérateur est nécessaire, avec facturation conséquente au projet d'asphaltage.

Adoptée

07-08-651

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0807031

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: 07-08-647.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL